



VILLE DE PULLIGNY

Municipalité

3 mai 2006

C 9/2006

Communication au Conseil communal

(Séance du 10 mai 2006)

Boulevard de la Forêt

Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée

Ouverture d'un compte d'attente

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Prévu au plan d'investissements depuis plusieurs années en raison du mauvais état général des infrastructures en place, le projet cité en titre devient prioritaire.

En effet, le remplacement des conduites de transport du Pays d'Enhaut et du Pont de Pierre (Eaux Lausanne) ainsi que la mise en place d'une conduite de transport haute pression (Gaz Lausanne) sur les tronçons de l'Avenue de Chailly et du Boulevard de la Forêt sont programmés dès le début de l'année 2007.

Pour des raisons de synergie, la Municipalité prévoit la réalisation des travaux de remplacement des infrastructures pullliérannes en parallèle.

Lors du dernier trimestre 2006, la Municipalité présentera à votre Conseil un préavis concernant l'objet cité en titre.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte d'attente pour des prestations indispensables à l'établissement de la partie projet de ce futur chantier.

La Municipalité a donc décidé de confier les mandats et d'entreprendre les travaux suivants :

1	Etude infrastructure et dimensionnement de la route	Fr.	11'000.-
2	Vérification et dimensionnement hydraulique des collecteurs	Fr.	2'000.-
3	Sondages pour repérages des canalisations et analyses du sol en place	Fr.	13'000.-
4	Contrôle TV + curage (déjà effectué)	Fr.	5'000.-
6	Frais administratifs (mise à l'enquête, appel d'offres etc.)	Fr.	2'500.-
7	Etude d'un concept d'aménagements urbains	Fr.	13'800.-
8	Divers et imprévus	Fr.	<u>2'700.-</u>
	Total	Fr.	50'000.-

Le montant total de **Fr. 50'000.-** est financé par l'ouverture d'un compte d'attente sous la rubrique N° 430.5010.60 du plan d'investissements «Boulevard de la Forêt, compte d'attente» et sera intégré dans le préavis présenté prochainement.

LA MUNICIPALITE